# CORENC MAGAZINE #59

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

NOV 22

## UN AN D'EXTINCTION NOCTURNE !

PAGE 8

5 **SOLIDARITÉS**
LE MAINTIEN À DOMICILE, PARLONS-EN !

7 **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
MIEUX ISOLER SON LOGEMENT AVEC LE DISPOSITIF MÉTROPOLITAIN "MUR|MUR"

12 **BIEN VIVRE ENSEMBLE**
RECENSEMENT DE LA POPULATION CORENÇAISE EN 2023

VILLE DE CORENC

# UN AN D'EXTINCTION NOCTURNE À CORENC : QUEL BILAN ?

**JEAN-DAMIEN MERMILLOD-BLONDIN**
Maire de Corenc
Conseiller métropolitain

L'extinction nocturne (de minuit à 5h du matin) est mise en place depuis maintenant une année à Corenc. Lancé le 9 octobre 2021, ce dispositif comportait un triple enjeu : la sécurité, les économies d'énergie et la diminution de la pollution lumineuse. La commune s'est préalablement appuyée sur un diagnostic de l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) et de ses prestataires externes du réseau d'éclairage public afin de lancer un programme d'éclairage public soucieux de l'environnement (PEPSE).

Vous retrouverez dans les pages de ce Corenc Magazine, un bilan de cette première année d'expérimentation. Dans un contexte économique et énergétique en forte tension, ce dispositif constitue un réel aboutissement pour limiter notre consommation d'énergie et notre impact sur la biodiversité sur notre territoire.

# AGENDA

- **INAUGURATION DES RUCHES DE LA MAIRIE ET DU REFUGE LPO**
  Mercredi 9 novembre de 10h à 11h
  dans les jardins de la mairie.

- **RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION SUR L'AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ANCIENNE PISCINE »**
  Mercredi 9 novembre à 19h
  dans les salons de la mairie.

- **COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918**
  Vendredi 11 novembre :
  10h : messe à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul ;
  11h : cérémonie ; 11h45 : pot de l'amitié
  en salle Fernand-Boucher.

- **SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS CORENÇAIS**
  Mercredi 16 novembre à 18h30 en mairie.

- **VERNISSAGE DE L'EXPOSITION ÉTIENNE EYMARD-DUVERNAY**
  Jeudi 17 novembre 2022 à 18h30 en mairie.

- **COLLECTE SOLIDAIRE DE NOËL**
  Du 7 novembre au 11 décembre 2022
  dans divers lieux de la commune.

- **PRÉSENCE DU TRUCK DE SOLIHA - MAINTIEN Ë DOMICILE (SOLIDAIRES POUR L'HABITAT)**
  Mercredi 30 novembre de 14h à 17h
  sur le parking du parvis de la mairie.

- **REPAS DES AÎNÉS**
  Dimanche 4 décembre salle Mure-Ravaud.

## INFOS PRATIQUES

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- Lundi : 8h30-12h30 et 14h-17h
- Mardi : 14h-17h
- Mercredi : 8h30-12h et 14h-17h
- Jeudi : 14h-18h
- Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

### PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Téléphone : 04 76 18 50 00
ou Courriel : lemaire@ville-corenc.fr

### ÉCRIVAIN PUBLIC

Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous, à la mairie au 04 76 18 50 00

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les permanences de conciliation sont assurées en mairie. Les rendez-vous peuvent être pris selon 4 créneaux de 1 heure (14h30, 15h30, 16h30 et 17h30). Pour prendre rendez-vous, veuillez contactez l'accueil de la mairie.

### CORENC MAGAZINE

Disponible en mairie, au supermarché Utile de Corenc Village, chez le boulanger l'Amandine, le buraliste et le supermarché Vival de la place Boisfleury et la Cave de Corenc avenue du Grésivaudan.

### NUMÉROS UTILES

**Pompiers :** 18 - **Gendarmerie** : 17
**Police municipale :** 04 76 18 50 10
**Taxis banlieue :** 04 76 54 17 18
**Urgence santé :** 15
**Centre anti-poison :** 04 72 11 69 11
**Médecins généralistes :**
Bouthors Pascale : 06 12 73 16 00
Perrin Patrick : 04 76 41 91 10
Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure, Degoué Marine : 04 76 90 21 28
**Pharmacie :** 04 76 90 12 65
**EDF urgences dépannages :**
09 72 67 50 38

### FUITE DE GAZ : QUE FAIRE ?

1. Ouvrez les fenêtres.
2. Fermez votre arrivée de gaz.
3. Evitez les flammes et les étincelles.
4. Ne touchez à aucun appareil électrique ni téléphone.
5. Sortez à l'extérieur de votre domicile pour contacter le n° Vert Urgence Sécurité Gaz au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).
6. Attendez l'arrivée du technicien

**Corenc magazine est une publication mensuelle éditée par la commune de Corenc (Isère)**
Directeur de la Publication : **Jean-Damien Mermillod-Blondin**
Mairie : 18 avenue de la Condamine - 38700 Corenc
Tél. : 04 76 18 50 00 - Fax : 04 76 18 50 09
**Mail : lemaire@ville-corenc.fr**
**site : www.ville-corenc.fr - Suivez l'actualité de Corenc sur facebook.com/villedecorenc**

Photos : DR
Conception-réalisation : **DeuxPonts Manufacture d'Histoires**
Certifié Imprim Vert, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, protection de l'environnement
2 100 exemplaires.

IMPRIM'VERT® © 2022 - 5492

# LE MOIS DE NOVEMBRE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

## CLUB MANGA

Ce mois-ci, ce sont les adhérents qui décident ! Vendredi 18 novembre, de 17h30 à 19h, les membres du club vont avoir à leur disposition un budget de 200€. Il leur faudra discuter et se mettre d'accord sur les prochains achats de mangas de la bibliothèque.
À vos calculettes !

## LES LECTURES D'ARCHIMÈDE

En novembre, célébrons les papas, les frères, les fils, ces garçons et ces hommes au cœur tendre. Parce que les garçons aussi ont le droit d'avoir des sentiments. Archimède vous en parle le mercredi 16 novembre de 10h à 11h à la bibliothèque municipale !

**Horaires d'ouverture : (y compris pendant les vacances de la Toussaint)**

- Mardi : 16 h 30 - 19 h
- Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h 30
- Vendredi : 16 h - 19 h
- Samedi : 10 h - 13 h

## L'EXPOSITION DE LA DERNIÈRE CHANCE

Le côté le plus déchirant du métier de bibliothécaire, c'est de devoir se séparer des livres qui ne sont plus empruntés, afin de faire de la place pour les nouveaux. Mais tout de même, certains de ces ouvrages sont de grande qualité et méritent toujours, à notre avis, qu'on s'y intéresse. Nous vous proposons donc ce mois-ci une présentation spéciale de ces livres sur la sellette. Donnez-leur une chance et prouvez ainsi qu'ils ont encore leur place dans cette bibliothèque !

ACTUALITÉS

# LANCEMENT DES PREMIERS ATELIERS D'INCLUSION NUMÉRIQUE !

**Le CCAS et la bibliothèque municipale, en partenariat avec l'association « Agir ABCD » organisent chaque jeudi depuis le 29 septembre, des ateliers d'inclusion numérique afin d'offrir une réponse adaptée aux administrés éloignés de l'outil numérique.**

Jusqu'au 15 décembre, les ateliers se déroulent sous la forme de sessions hebdomadaires, les jeudis matin à la mairie. Lors de ces ateliers participatifs et gratuits, une formation est proposée sur l'utilisation des outils informatiques : ordinateur, tablette et smartphone. Les inscriptions sont closes pour cette année.

*Si vous êtes intéressé(e) pour participer aux sessions de l'année prochaine, n'hésitez pas à prendre contact avec le directeur du CCAS de Corenc,* ***M. Fabien DORETTI****, par téléphone au* ***04 76 18 50 08*** *ou par courriel :* ***fabien.doretti@ville-corenc.fr.***

## PORTES OUVERTES À LA RÉSIDENCE LE VERGER

**Le samedi 8 octobre 2022, dans l'après-midi, la résidence autonomie Le Verger a ouvert ses portes aux personnes désireuses de rencontrer des résidents et de connaître leur lieu de vie.**

Accueillis par Michel TSIAVA et son équipe, en présence d'Isabelle COSTE, vice-présidente du CCAS, et d'autres administrateurs, les visiteurs ont pu s'inviter dans des studios grâce à la gentillesse des locataires. Ce fut l'occasion de poser des questions sur le fonctionnement et les modalités d'occupation. L'accueil s'est poursuivi autour d'une petite collation avec les résidents, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. C'était une belle journée de rencontres, rythmée par un travail d'écriture sur le thème de l'automne qui a fait l'objet d'une restitution dans le cadre d'un atelier intergénérationnel organisé avec les écoles. Visiteurs et résidents se sont séparés avec l'espoir de se retrouver prochainement !

## TOUTES LES GÉNÉRATIONS AUTOUR DES JEUX DE SOCIÉTÉ !

Trois mercredis matin de suite, la résidence autonomie Le Verger a retenti des voix, des exclamations et des rires des enfants du périscolaire, venus partager des jeux avec les résidents. Le Club Arc-en-Ciel était de la partie avec l'aide de la bibliothèque municipale - en l'occurrence Ariane - qui nous initiait aux enjeux du développement durable à l'aide de jeux participatifs. Autour de la table, les résidents et les enfants se sont lancés dans des parties de Rummikub, de Blokus ou d'autres jeux, les uns apprenant aux autres leurs stratégies.

Dans l'attente de se retrouver lors d'une nouvelle soirée jeux ouverte à tous, nous remercions tous les organisateurs pour ce moment convivial et intergénérationnel.

## PROMENADE ET IMPRESSIONS D'AUTOMNE

Par une matinée ensoleillée, un petit groupe de personnes du Verger, composé de deux résidents, du directeur et d'un membre du CCAS, est parti en balade aux bords de l'Isère. D'un pas tranquille mais assuré, chacun a pu savourer la douceur de la nature automnale, les reflets des berges boisées dans l'eau tranquille des plans d'eau, le petit sentier serpentant dans la végétation, tout en évoquant les souvenirs des promenades de jeunesse ou les cueillettes inoubliables de champignons. De retour au bout d'une heure et demie, sans fatigue excessive, les promeneurs se sont promis de recommencer. Et pourquoi pas un petit tour à la saison hivernale ?

## CRÉATIONS AUTOUR DE L'AUTOMNE

**Les enfants de la garderie municipale du mercredi, accompagnés de Dolorès M., Gam, Marie-Noëlle, Éliane et Dolorès E., sont allés à la rencontre des aînés pour participer à la création de tableaux et de textes sur le thème de l'automne.**

Deux tableaux aux couleurs automnales ont été présentés à l'occasion de la journée portes ouvertes de la résidence autonomie Le Verger. Les résidents ont également participé à un travail d'écriture qui fut complété par un poème réalisé par l'EHPAD de La Providence. Le lien d'échange entre les générations s'est tissé, le mercredi suivant au Verger, par la lecture des textes par Marie COTTIN (conseillère municipale déléguée aux aînés et aux solidarités) aux enfants de la garderie municipale. Ce temps de partages de souvenirs et d'anecdotes, fut très émouvant !

# LE MAINTIEN À DOMICILE, PARLONS-EN !

**À l'initiative de l'association DiGi, et en partenariat avec SOLIHA, le TASDA, l'ADPA et le CCAS de Corenc, venez découvrir, le mercredi 30 novembre 2022 de 14h00 à 17h00, sur le parvis de la mairie, « tout ce qui peut être mis en place pour bien vivre chez soi, quand on avance en âge ».**

En effet, avec l'avancée de l'âge et la fragilité qui l'accompagne parfois, vous serez sans doute amené(e) – ou un(e) de vos proches – à repenser votre lieu de vie, à y réaliser les aménagements nécessaires pour qu'ils s'adaptent à vos besoins et à vos envies, afin de créer un environnement confortable, convivial et sécurisant. Venez découvrir des conseils et des solutions pour vous aider à adapter votre logement, pour y vivre en toute autonomie et profiter de moments de convivialité et d'échanges.
Rencontrez les intervenants sur place autour d'animations dédiées :

- **Le truck de SOLIHA** (Solidaires pour l'habitat) : spécialiste des questions autour de l'habitat. Visite d'une maison ambulante et information sur les aides aux travaux.

- **TASDA** (Technopôle Alpes Santé à Domicile et Autonomie) : centre expert des innovations pour le bien-vieillir.
- **DiGi** (Domicile Intergénérations Isérois) : cohabitation intergénérationnelle et solidaire.
- **La maison à jouer** : un jeu animé par l'ADPA (accompagner à domicile) pour partager un moment de complicité et de rire.

# COLLECTE SOLIDAIRE DE NOËL

**À l'approche des fêtes de fin d'année, dans un contexte de pouvoir d'achat en berne, la commune et le Centre Communal d'Action Sociale s'associent et relancent une collecte solidaire au profit de la plateforme des solidarités de MEYL'ENTRAIDE.**

Des bacs de collecte seront mis à disposition dans différents lieux communaux : mairie de Corenc, bibliothèque municipale, multi-accueil les Mouflets, résidence autonomie Le Verger, écoles publiques, salle Mure-Ravaud, salle Fernand-Boucher, café rencontre (salle La Remise à Corenc Village). Ces bacs seront vidés chaque semaine et plus si besoin. Cette démarche solidaire est basée sur le volontariat. Vous pouvez déposer diverses denrées alimentaires : farine, sucre, café, thé, chocolat en poudre, céréales, confitures, huile, pâtes, riz, légumineuses (lentilles, haricots rouges ou blancs, maïs, etc...) ainsi que des conserves de fruits et des briques de soupe ; et des produits d'hygiène : papier toilette, coton, sacs poubelles, gel douche, couches...

**La collecte aura lieu du 7 novembre au 11 décembre 2022 au profit de la plateforme Solidarité MEYL'ENTRAIDE gérée par le CCAS de Meylan en partenariat avec la mairie et le CCAS de Corenc.**

Nous remercions par avance les associations ainsi que les Corençaises et Corençais pour leur générosité et leur soutien dans cette démarche.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

# SE RÉUNIR POUR HONORER LA PAIX ET LA NON-VIOLENCE

**Le mardi 4 octobre, tous les élèves de l'école de Corenc Village se sont réunis au plateau sportif en l'honneur de la quinzaine de la paix et de la non-violence.**

Pour cette occasion, tout le monde s'était habillé en blanc. Auparavant, les classes avaient participé à un atelier d'écriture imaginé par Yves Béal, et créé des colombes en papier au dos desquelles étaient rédigés des textes courts. Tous les élèves du CP au CM2 ont travaillé dur pour créer ces petits trésors d'imagination.

*« Nous, les élèves de CM1-CM2, sommes allés chercher les élèves de Petite Section et Moyenne Section de la classe de Phyllis Graff. Sur le chemin, nous avons semé nos colombes et nos textes. Sur le plateau, toute l'école s'est rassemblée pour chanter en chœur la chanson « Prendre Soin » du groupe « Les Enfantastiques ». Puis nous avons procédé à un échange de cartes décorées, de colombes en papier, de dessins, de branches d'olivier et de fleurs colorées.*
*En revenant à l'école, nous avons été émerveillés de découvrir les magnifiques colombes et de lire les textes poétiques de tous les élèves !*
*Ce jour-là, nous avons honoré la paix, l'amitié et le partage. »*

La classe des CM1-CM2.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

CAPT THÈQUE

# EXPLORER ET COMPRENDRE LA QUALITÉ DE L'AIR GRÂCE À UNE MESURE CITOYENNE

Conçue pour explorer et comprendre la qualité de l'air, la « Captothèque » permet à tous d'emprunter un micro-capteur de mesure de la qualité de l'air sur les territoires partenaires.
Explorez librement la qualité de l'air que vous respirez, en empruntant gratuitement, pendant 15 jours, un micro-capteur de mesure dans le cadre de campagnes collaboratives élaborées avec nos territoires partenaires.
Vous voulez simplement consulter les données ? C'est possible ! Les mesures sont visibles par tous sur une plateforme web dédiée.

Échangez, et apprenez avec la communauté :

- Partagez vos mesures sur la plateforme « Captothèque » et visualisez celles de la communauté.
- Accédez à des contenus pédagogiques exclusifs pour mieux comprendre la qualité de l'air et ses phénomènes.
- Participez à des missions et à des ateliers de dialogue avec des experts pour améliorer vos connaissances.
- Échangez avec la communauté sur vos découvertes.

Plus d'informations :
**https://captotheque.fr/fr**

# MIEUX ISOLER SON LOGEMENT AVEC LE DISPOSITIF MÉTROPOLITAIN « MUR|MUR »

**La bonne isolation thermique d'un logement permet de réaliser d'importantes économies d'énergie et d'améliorer le confort au sein de l'habitat.**

Grenoble-Alpes Métropole propose ainsi différentes solutions d'accompagnement en lien avec l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) à destination des propriétaires d'une maison individuelle ou d'un appartement en copropriété.

Le montant des aides financières de Grenoble-Alpes Métropole peut attendre 11 500 euros en fonction des ressources de la personne intéressée mais aussi de l'ambition et de la qualité des travaux.

En cumulant les aides (de l'État, du département, des fournisseurs d'énergie, l'exonération de taxe foncière dans certaines communes ou encore les aides additionnelles de la Métropole telles que la « prime air bois » ou l'aide « zéro fioul »), celles-ci peuvent couvrir jusqu'à 100% du montant total de la rénovation énergétique (pour les foyers les plus modestes).

### Un accompagnement pas à pas

Avec Mur|Mur, Grenoble-Alpes Métropole facilite votre projet de rénovation en vous proposant un accompagnement personnalisé, pris en charge financièrement à 100% par la Métropole, comprenant :

- **Une aide technique** : un expert dédié à votre projet pour vous conseiller sur la rénovation thermique la plus adaptée à votre maison (priorité des travaux, rénovation globale ou par étape, choix des matériaux, économie d'énergie...).
- **Un audit énergétique complet** réalisé par un professionnel labellisé « Mur|Mur » et subventionné à 80% par la Métropole.
- **Un plan de financement adapté à votre situation** : estimation du coût des travaux, des aides financières et des emprunts auxquels vous avez droit.
- **Un outil pour bénéficier de votre prime énergie** : la Métropole met à votre disposition un outil en ligne sécurisé pour calculer et demander votre prime énergie, grâce à un partenariat développé avec un opérateur spécialisé dans les Certificats d'Économie d'Énergie.
- **Une aide pour bien choisir vos artisans** : votre interlocuteur vous conseille sur les propositions techniques et les devis, et peut vous orienter vers des entreprises labellisées « Mur|Mur » afin de vous garantir leur savoir-faire en matière de rénovation thermique.

Le dispositif Mur|Mur est désormais ouvert aux propriétaires de maisons en lotissement.

### 4 BONNES RAISONS D'ISOLER VOTRE MAISON :

- Diminuer votre facture d'énergie : selon l'ampleur du projet, vous obtiendrez de 25% à 60% d'économie de chauffage.
- Valoriser votre bien immobilier : votre investissement dans la rénovation facilitera la vente ou la location de votre maison.
- Améliorer votre confort : en hiver comme en été.
- Réduire vos émissions de $CO_2$ : vous lutterez contre le réchauffement climatique et participerez à l'amélioration de la qualité de l'air.

**Pour connaître tous les dispositifs consultez le site dédié de Grenoble-Alpes Métropole : www.grenoblealpesmetropole.fr/1360-je-veux-reduire-ma-consommation-d-energie-dans-la-metropole-grenobloise.htm**

# UNE ANNÉE D'EXTINCTION NOCTURNE À CORENC !

**Dans le cadre de sa politique de développement durable, la commune a mis en place, le 9 octobre 2021, l'extinction nocturne totale de l'éclairage public, de minuit à 5h du matin. L'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) a fourni un bilan chiffré à la municipalité après un an d'extinction nocturne. Outre les bienfaits sur la biodiversité (qui seront mesurables à plus long terme), le bilan de consommation et des dépenses est très favorable.**

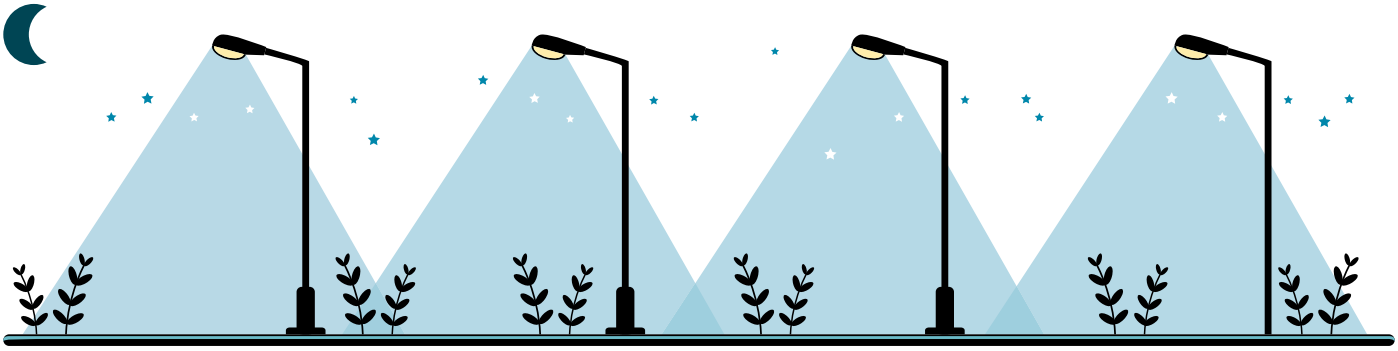

À la date anniversaire, soit après une année pleine d'extinction nocturne :

- Notre **consommation** est réduite de **44% par rapport à octobre 2021** en passant de 349 MW à 196 MW.
- Malgré la hausse du coût de l'énergie, nous avons atteint une **réduction de 14% des dépenses par rapport à octobre 2021**, soit une réduction de 7 k€ pour une facture de 45 k€. Dans ce contexte de hausse du coût de l'énergie, il est plus révélateur de parler d'une **dépense évitée de 35 k€** par rapport à la trajectoire de consommation de l'année précédente. En effet, sans l'extinction nocturne, notre facture pour l'éclairage public sur la même période aurait été d'environ 80 k€.

Forte de ces résultats très satisfaisants, la commune souhaite élargir la plage horaire d'extinction nocturne qui passera de **23h à 6h** du matin. Cette modification entraîne une reprogrammation des armoires électriques par GreenAlp, dont la date d'intervention n'est pas connue à ce jour. Cette bascule pourrait s'effectuer au cours du mois de novembre.
Les informations détaillées seront mises à jour sur le site de la ville : **www.ville-corenc.fr** et sur la page Facebook : **@villedecorenc**

La commune a fait l'acquisition cette année de décorations lumineuses de Noël de seconde main en LED fabriquées à partir de matériaux recyclables. Ces décorations lumineuses suivront également le nouveau cycle d'extinction nocturne.

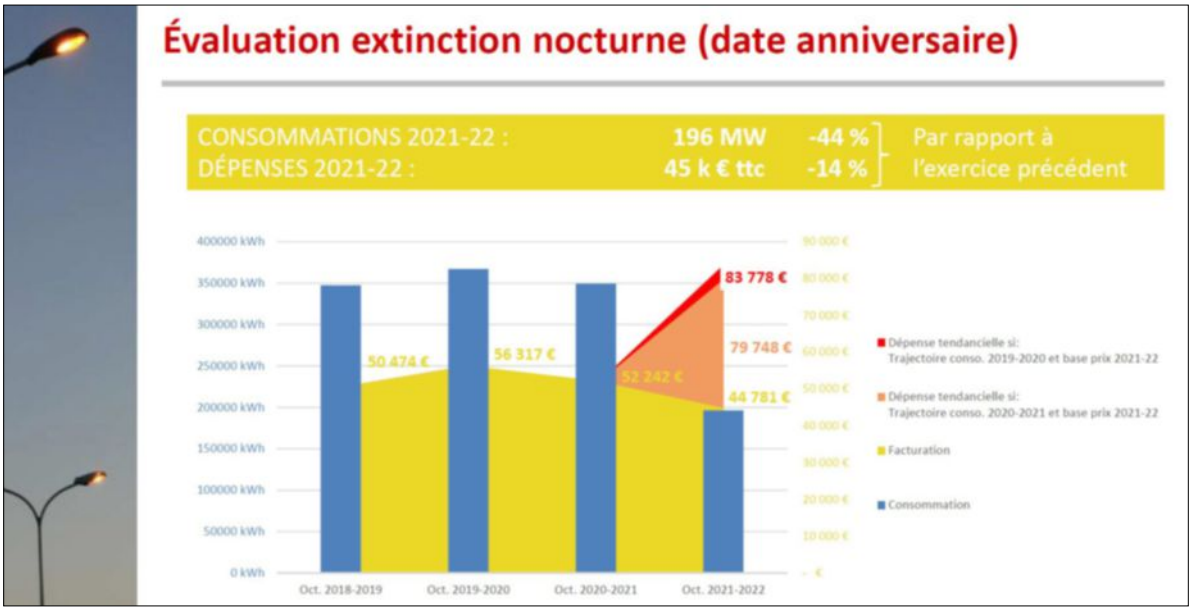


Source : Bilan énergie 2021 de l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) pour Corenc.

# ASSOCIATION SAINT-VALENTIN
# GRAND LOTO LE SAMEDI 12 NOVEMBRE

Le Comité Saint-Valentin perpétue la tradition du passé agricole et viticole de notre commune. En plus de la célèbre manifestation en costumes d'époque et du défilé avec le Bayart, le Comité propose cette année un loto : **le samedi 12 novembre à partir de 17h30 en Salle Fernand-Boucher**. De nombreux lots vous attendent, pour les petits et les plus grands. Une buvette et une restauration rapide vous seront proposées sur place. Le Comité Saint-Valentin vous attend nombreux !

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2023

Le formulaire de demande de subvention est téléchargeable sur le site de la ville : **www.ville-corenc.fr** > Rubrique « Associations ».

**Les dossiers complets sont à transmettre à la mairie avant le vendredi 25 novembre 2022 à 16h.**

Association Culture & Patrimoine de Corenc

# EXPOSITION DES PEINTURES D'ÉTIENNE EYMARD-DUVERNAY
## DU 17 NOVEMBRE AU 14 DÉCEMBRE

**L'exposition se tiendra dans les salons de la Condamine (rez-de-chaussée de la mairie). Un vernissage aura lieu le 17 novembre à 18h30 dans les salons de la mairie.**

*« L'artiste Étienne EYMARD-DUVERNAY présente à cette exposition à la Condamine trois types de médiums et trois intentions : le dessin et notre sentiment illusoire de notre propriété du vivant, la peinture et la frontière floue entre le vivant et le non vivant et le dessin sur carte à gratter ».*

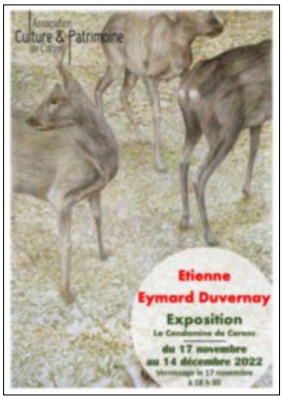

## CLUB ARC-EN-CIEL

### PROGRAMME DU MOIS DE NOVEMBRE 2022

**Salle La Grange de 13h30 à 17h**
**« Club » :**
- Jeudi 10 novembre
- Jeudi 17 novembre
- Jeudi 24 novembre

**Salle La Grange de 15h à 16h30**
**« Prévention des chutes » :**
- Vendredi 11 octobre
- Vendredi 18 octobre
- Vendredi 25 octobre

**Loto le samedi 26 novembre 2022 de 14h à 17h – Salle Fernand-Boucher**

**Plus de renseignements :**
Présidente : Brigitte QUAIX
Tél. : 06 31 14 26 10
Vice-présidente : Annick THOMASSET

# 20/20 POUR LA DICTÉE DE CORENC !

**Après quelques années de silence en raison du contexte sanitaire, la traditionnelle « Dictée de Corenc » est revenue sur le devant de la scène, le samedi 15 octobre dernier.**

Pour la 6e édition de cet événement (organisé conjointement par la mairie et le club d'orthographe), plus de 80 participants de tous âges se sont retrouvés sur le banc des écoliers et devant leur copie, au collège Jules-Flandrin. La dictée, concoctée spécialement par Paule Gaudfrin (présidente du club et chasseuse de coquilles de ce journal municipal), portait sur un autre événement emblématique de la commune : la brocante.

Félicitations aux lauréats !

**Les premiers de chaque catégorie :**

- Primaires : Victor Besse, Corenc
- Collégiens : Constance Hervé, Corenc
- Lycéens : Mohammed Kessi, La Tronche
- Adultes amateurs : Élisabeth Schultz, Saint-Ismier
- Adultes confirmés : Jacques Lagarrigue, Marseille

**Premier lauréat Corençais :**

- Laurent Baudère

La commune remercie tous les participants à cet événement ! Nous n'oublions pas Paule, que nous remercions pour son œil aiguisé et sa diligente correction orthographique de « Corenc Magazine ».

## LA DICTÉE : À VOS STYLOS !

### Brocante à Corenc

Dès l'aube, la place du village s'anime. Hommes, femmes et enfants affluent, les bras chargés des objets les plus divers. Certains les disposent sur de longues planches soutenues par des tréteaux, d'autres sur des tables de pique-nique (piquenique) dépliées, d'autres encore les étalent sur un simple tapis à même le sol. *(Fin pour les primaires)* Des auvents de toile, des parasols bariolés protégeront gens et marchandises des intempéries : pluie battante ou soleil torride. À la buvette, les conversations vont bon train autour d'un pot ou, vers midi, d'une saucisse et de frites appétissantes. C'est, après la pandémie, le retour des vide-greniers. *(Fin pour les collégiens)* D'aucuns parlent de bric-à-brac. Néanmoins cet agglomérat de bric et de broc recèle maintes trouvailles. D'abord, en ribambelle et par centaines, foisonnent les équipements de la vie quotidienne. Quelles que soient les occupations auxquelles les chalands férus, voire accros, s'adonnent, les quelque quatre-vingts vendeurs s'affairent à l'envi à leur dénicher sur-le-champ les bricoles ad hoc : ustensiles et outils disparates, quincaillerie, pléthore de bouquins, jeux à profusion : des échecs au scrabble en passant par les puzzles de cinq (-) cent à trois (-) mille pièces ou plus. *(Fin pour les lycéens et français langue étrangère)* Ensuite, il y a les fringues et de quoi se nipper de pied en cap. Pas de chaussures à la poulaine, bien sûr, mais des nu-pieds aussi bien que des mocassins ; pas non plus de jambières incongrues, en revanche des mi-bas, des guêtres, des socquettes. Quoi que vous lorgniez, des ensembles chics aux tenues décontractées, vous n'avez que l'embarras du choix : maillots pastel ou polos rayés bleu et blanc, cabans bleu marine, jeans effilochés ou pantalons en velours côtelé, vestes pied-de-poule, sans oublier les accessoires tels que ceintures de tout acabit, sacs en similicuir, en daim ou en nubuck. *(Fin pour les* seniors amateurs) Enfin, les aficionados Ade chine seront attirés, sans nulle conteste, par ce que les non-initiés nomment « le coin des vieilleries ». Fi du high-tech sophistiqué, vive le charme suranné de moult articles hétéroclites : psychés au tain défraîchi, assiettes en glaise, bonnetières à l'ébène patinée, maies sans valeur. Le coquemar suspendu à sa crémaillère deviendra-t-il le récipient dans lequel confiront coings, kumquats ou cynor(r)hodons ? Perplexes, les farfouilleurs déambulent : faire coexister dans son chez-soi art ancien et commodités de la vie moderne n'est pas toujours des plus facile ; puissent les Lare (lares), instamment invoqués, suggérer la meilleure option !

Texte rédigé par Paule Gaudfrin

# LE GROUPE CORENC ENSEMBLE (majorité municipale)

## DÉCISION ET ACTION : AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ANCIENNE PISCINE

Dans le secteur de la mairie et du parc de la-Croix-de-Montfleury, le grand terrain adjacent au Verger, résidence autonomie pour personnes âgées, est resté libre de toute occupation après la démolition de la piscine municipale. La volonté étant de ne pas réinvestir dans cette activité, trop coûteuse financièrement et énergétiquement pour une commune comme la nôtre, beaucoup de personnes s'interrogeaient sur son avenir.

Lors du mandat précédent, des réflexions ont été menées et ont révélé la complexité urbanistique et juridique du dossier incitant à prendre en compte, avec rigueur et sérieux, les enjeux et les contraintes de ce projet.

Le devenir de ce terrain communal de 4600 m² constituait donc tout naturellement un des cinq grands projets de mandat de notre équipe municipale.

Le groupe projet dédié, associant des élus et des responsables de services, a travaillé plus d'un an à partir des analyses existantes. Il a été accompagné en particulier par les services de Grenoble-Alpes Métropole pour les applications du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et les règles en matière de logements sociaux.

La 1e décision a été de travailler uniquement sur le ténement de l'ancienne piscine en y ajoutant les 400 m² d'un terrain privé acheté récemment.

Cette dernière acquisition permet de favoriser très nettement l'accès au site et son ouverture sur l'extérieur.

La 2e décision, qui découle de la première, est que la résidence autonomie Le Verger et son terrain ne font pas partie du projet.

La 3e décision a été de mettre en œuvre une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à Isère Aménagement – Groupe ELEGIA, au cours du 3e trimestre 2022. Son but est une étude de faisabilité pour l'aménagement de ce terrain de 4600 m². Elle est en cours et permettra d'orienter la mise en œuvre du projet avec quelques principes essentiels :

- Le respect du site entre le parc et la mairie avec son cône de vue remarquable sur le Saint-Eynard.
- Le respect des règles urbanistiques de la Métropole.
- Le respect des enjeux sociaux en matière de logement.
- Ainsi qu'un projet financièrement équilibré.

**Une réunion publique permettant de mieux connaître le sujet sera organisée le 9 novembre 2022 à 19h en mairie. À l'issue de cette réunion, la majorité municipale prendra position et le projet sera présenté en conseil municipal.**

Les élus du groupe Corenc Ensemble
Sur Facebook : www.facebook.com/corenc.ensemble

# LE GROUPE CORENC AUTREMENT

## URBANISME : LA METHODE CORENÇAISE, VOUS SAUREZ... MAIS TROP TARD.

Par deux décisions signées le 15 août et le 1er septembre dernier, le maire de Corenc a fixé l'avenir des terrains de l'ancienne piscine, fermée il y a 14 ans et du foyer-logement Le Verger. Ces décisions décrivent un programme immobilier en deux parties.

La première est une opération publique-privée sur le terrain de l'ancienne piscine de 3000 m². Elle comprend 37 logements dont 19 logements sociaux et 18 en accession. Mais aussi 25 à 27 studios et des équipements adaptés pour un nouveau foyer logement. Enfin une ébauche de bibliothèque municipale, de 150 à 180 m² alors que l'actuelle dispose de 230 m².

La seconde partie est une opération strictement privée sur le terrain – 1500 m² – de l'actuel foyer logement, qui sera conclue par un appel d'offres à promoteurs.

La mise en œuvre de ce programme a été confiée à la SPL Isère aménagement, déjà en charge de la rénovation de l'école maternelle de Montfleury, sous la forme d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de 62 jours. Sa nouvelle mission a débuté pendant l'été. Les conventions signées par le maire planifient du 15/07 au 15/10/2022 les tâches de définition de projet – ses conditions financières, architecturales et urbanistiques – et d'élaboration du permis d'aménager. Dès 2020, notre Groupe a sollicité un débat public pour ce site emblématique et proposé, outre des logements, l'aménagement d'un espace culturel et de loisir : bibliothèque-artothèque ou ludothèque, local adolescents, salle de réunion pour remplacer l'espace Félix Germain détruit (par impéritie) en juin dernier !

Le projet arrêté cet été par le maire et son quarteron d'adjoints a été approuvé « les yeux fermés » par sa majorité lors du conseil municipal du 12 octobre dernier, sans nos voix puisque nous avons quitté la salle du conseil pour signifier notre réprobation, sans celle de Monsieur Albouy, adjoint aux finances démissionnaire, qui a voté contre.

Par la seule volonté du maire, l'avenir de ces deux terrains municipaux est arrêté SANS débat public, SANS consultation, SANS concertation. Notre groupe est atterré par tant d'impudence et de mépris pour les élus et les corençais.

Retrouvez-nous sur le site corencautrement.fr
Et écrivez-nous à corencautrement@laposte.net

# ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS INFORMATION AUX NOUVEAUX HABITANTS

## WELCOME TO NEWCOMERS OF CORENC! MESSAGE TO NEW RESIDENTS OF CORENC

Chaque année, la municipalité et plusieurs associations concourent à l'accueil des nouveaux arrivants dans la commune. Une réception en présence du maire sera organisée à leur intention le **mercredi 16 novembre à 18h30** dans les salons de la mairie.
Si vous êtes un nouvel arrivant dans la commune, vous êtes invité à vous inscrire sur le site de la ville : www.ville-corenc.fr ou auprès de l'accueil de la mairie, par téléphone au 04 76 18 50 00 ou en envoyant un courriel à l'adresse : lemaire@ville-corenc.fr

*Every year, The City Council and several associations contribute to welcome newcomers to our town. As a welcoming event, a reception for the newcomers will be hosted on* ***Wednesday 16th of November at 6:30 PM****, by the Mayor in the City Hall.*
*If you are a newcomer, you are invited to register on our official website: www.ville-corenc.fr. For further information, you can contact the City Hall reception by phone at: 04 76 18 50 00 or by email: lemaire@ville-corenc.fr*

# RECENSEMENT DE LA POPULATION CORENÇAISE EN 2023

**Du jeudi 19 janvier 2023 au samedi 18 février 2023, l'ensemble des habitants corençais sera recensé.**

### Le recensement, à quoi ça sert ?

- **Connaître la population française et chaque commune :** le recensement permet de déterminer combien de personnes vivent en France et d'établir la population légale de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population comme l'âge, la profession, les moyens de transports utilisés, les conditions de logement, etc.
- **Définir les moyens de fonctionnement des communes :** de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Le calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) repose en grande partie sur la population totale des communes. Par ailleurs, plus de 350 textes réglementaires font référence aux chiffres de la population légale dans de nombreux domaines : nombre d'élus au conseil municipal, détermination du mode de scrutin, nombre de pharmacies, réglementation sur l'hébergement d'urgence, etc.
- **Prendre des décisions adaptées pour la collectivité :** la connaissance de ces statistiques permet de préparer les décisions publiques, notamment celles relatives aux équipements collectifs nécessaires (logements, petite enfance, personnes âgées, moyens de transport...).

### Les données collectées sont-elles protégées ?

Le recensement est sûr : vos données personnelles sont protégées. Il se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.
Votre nom et votre adresse postale sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.
Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Le recensement de la population respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Plus de renseignement sur :
www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi